

COMPTE-RENDU

DU SYNDICAT SCOLAIRE OGNES – CHEVREVILLE

DU 14/06/2016

Sous la présidence de Madame Karine LEGRAND, Présidente,

Etaient présents: Karine LEGRAND, Richard RYCHTARIK, Daniel CRUYPELINCK, Catherine CRAMPON, Laurent GEOFFROY, Benoît VERKINDEREN.

1- Demande d'aide à la préscolarisation :

Madame la présidente expose aux membres du conseil syndical que le département accorde une aide pour le fonctionnement des classes maternelle créés au sein des regroupements pédagogique. Elle propose de solliciter cette aide pour l'année scolaire 2015-2016.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical accepte la proposition à l'unanimité et décide de demander cette aide.

2- Indemnité allouée au receveur municipal :

Madame la Présidente propose d'accorder une indemnité de conseil et de budget au taux de 100 % au receveur municipal, Madame Bouton, arrivée le 4 janvier dernier en remplacement de Madame Rasamimanana. Cette indemnité s'élevait en 2015 à 120.35 €. Le montant pour 2016 sera fixé en fin d'année.

3- Bilan conseil d'école du 7 juin 2016 :

- Effectif : il reste stable par rapport aux années précédentes et devrait être, à la prochaine rentrée, de 21 élèves en maternelle à Ognès, 19 élèves à Sennevières et 21 élèves à Chèvreville.

- Piscine : A ce jour, aucune information n'a été communiquée pour les sorties piscine de l'année prochaine aussi bien pour le jour, les horaires et le nombre d'enfants qui devraient s'y rendre. Le nombre d'élèves scolarisés en CM2 étant de 9, il se pourrait que la maîtresse soit obligée de les accompagner et que les autres élèves de la classe soit obligé de suivre.

- Challenge Athlétisme : Le Conseil Départemental ne finançant plus le transport des élèves pour cette manifestation, beaucoup d'école n'ont pu s'y inscrire, celui-ci a donc été annulé définitivement pour le secteur de Nanteuil-le-haudouin.

- Visite du collège : N'ayant pu trouver de transporteurs disponibles pour assurer le transport des élèves aux dates proposées par le Collège, la visite a dû être annulée. Une visite en dehors du temps scolaire du RPI sera effectuée le vendredi 17/06 après-midi pour les 4 élèves concernées en accord avec les parents, le collège et l'accompagnateur (institutrice).

La demande de subvention, envoyée au Conseil départemental, afin d'obtenir une aide pour les transports (visite du collège et le challenge sportif) a été refusée car le département ne gère pas l'enseignement primaire. Les sorties ayant été annulées, ce courrier restera sans suite.

- Inscriptions scolaires : L'institutrice de Ognès a proposé à Madame Legrand de préparer un dossier que les mairies du lieux de résidence devront remettre aux parents lors des futures pré-inscriptions auprès de celles-ci. Les parents n'auront plus qu'à prendre contact avec l'institutrice qui accueillera leurs enfants pour prendre rendez-vous et lui remettre le dossier complet qui finalisera la procédure.

4- Questions diverses :

- Suite à des erreurs émanant du logiciel de comptabilité interne au niveau des cotisations Urssaf, les charges sociales sur le budget prévisionnel 2016 ont été sous évaluées. Il s'avère donc qu'un budget supplémentaire devra être voté en septembre ou octobre.

- La location de la box pour la téléphonie et l'accès à internet sur l'école de Oignes a été facturée 1 fois de trop (5€ par période de 2 mois) sur les dernières facture 2015-2016. La différence sera donc remboursée sur la prochaine facture. De plus, une réduction de 4 € par mois pendant un an nous est offerte sur la ligne de Chevreville ou Sennevières.

20h30 : Arrivée de M. Daniel CRUYPELINCK, il ne prend pas part aux votes précédents.

- A la vue de la fréquentation de la garderie du midi, de l'emploi du temps de l'Atsem et de la réglementation, il est décidé d'étudier le temps de travail de celle-ci et son organisation.
- Madame La présidente présente le bilan financier de l'association « les petites canailles ». La fréquentation est en baisse, 30 enfants inscrits avec une moyenne de 7 le matin, 15 le midi et 8 le soir. Il y a également 15 inscrits pour les vendredis après-midi avec une moyenne de 10 enfants présents. Une enquête est en cours pour la mise en place de la garderie le mercredi après-midi. L'association souhaite investir dans du matériel et mobilier.

Séance levée à 21h30.